Racines

Concours « Chivé Natirèl »
an mémwa à Sonny CHRISTOPHE

03 MARS 2018

« On sanmdi o natirèl »

EDITO

Concours « Chivé Natirèl » an mémwa à Sonny CHRISTOPHE

Engagée pour la valorisation du cheveu afro naturel, **Sonny Christophe** ouvre le premier salon de coiffure pour cheveu naturel en Guadeloupe dans la cour de sa maison en 2001.

« Certains Noirs ont honte de leurs cheveux. Ce n'est pas normal. J'ai voulu leur faire aimer ce qu'ils ont » disait-elle.

Toute sa vie cette jeune femme s'est consacrée à la valorisation et à la défense du cheveu crépu naturel. Tout le monde se pressait dans son salon "Chivé natirèl" qui était devenu le lieu de référence en Guadeloupe. Force est de constater que 2 ans après son décès plus de la moitié de guadeloupéens arborent avec fierté leur cheveux naturels ou leur locks alors que personne n'y croyait.

A la fin de sa vie elle disait: « ***J'avoue être fière du travail accompli. Mais il n'est pas terminé, car aujourd'hui encore, les préjugés persistent*** »

L'Association Racines engagée dans la valorisation du naturel et du cheveu afro naturel propose donc de continuer ce combat en mémoire de cette grande dame de la coiffure guadeloupéenne qui nous a quitté trop tôt.

Racines pendant son événement ***"WEEK-END RETOUR AU NATUREL",*** dont la 10ème édition ***"On Sanmdi O Natirel*** se tiendra le 03 mars 2018 souhaite mettre en avant et récompenser le dynamisme des professionnels, comme des amateurs, proposant des services de coiffures naturelles.

Dans ce cadre, elle créé, le 1er concours régional de coiffures naturelles et de locks : "Chivé Natirèl" Il sera présenté pour la 1ère édition au sein du salon ***"WEEK-END RETOUR AU NATUREL",*** le RDV guadeloupéen 2018.

La Présidente, Marie-José Tirolien Pharaon
13/12/2017

Association RACINES – 78 rue Francois Arago – 97110 POINTE-A-PITRE
Tél. : 0590 890 253 – 0690 811 023 – Email : inforacines@yahoo.fr -http://www.associationracines.com/

CONCOURS “Chivé Natirèl” 1ère édition

L’objectif de la 1ère édition du concours “Chivé natirèl” est de montrer le potentiel de coiffures des cheveux crépus, et locksés sur une thématique imposée.

Le Principe

Les candidats devront réaliser des coiffures sur cheveux crépus, frisés ou bouclés sans utilisation de lissage chimique (défrisage ou texturisation), ni de postiche, de tissage ou de perruque. Les candidats pourront exprimer leur créativité dans 3 catégories :

1. Cheveux naturels
2. Locks
3. Coupe homme artistique, capilisculpture

Généralités

Lieu du concours	**Salon “Week-end Retour au Naturel “–**
Date	Samedi 03 mars 2018 à partir de 16h00
Organisateur	Association Racines
Candidats	Amateurs, Professionnels, apprentis
Jury	Experts du monde de la coiffure, de la mode et de la presse et historien.
3 catégories	Catégorie 1 : Cheveux naturels crépus, frisés Catégorie 2 : Locks Catégorie 3 : Coupe homme
Thème	**AFRO DIASPORA TENDANCE** Importance de l’héritage ancestral de l’Afrique dans la coiffure moderne

Association RACINES – 78 rue Francois Arago – 97110 POINTE-A-PITRE
Tél. : 0590 890 253 – 0690 811 023 – Email : inforacines@yahoo.fr -http://www.associationracines.com/

Règlement et conditions général de participation

ARTICLE 1 – COMPOSITION DU COMITÉ D’ORGANISATION

- Marise NYEMB, Vice-Présidente de l’association Racines
- Flora Ferdinand, Journaliste, Conseil en relations publiques et communication
- Mme Virginie PRADEL, coiffeuse et professeure de coiffure
- Mme Dalila MARIE-JOSEPH, Responsable d’Unité Pédagogique URMA

ARTICLE 2 - MODALITÉS D’INSCRIPTION

A. INSCRIPTION

Inscription en pièce jointe à déposer à l’Espace Racines au 78 rue Francois Arago à Pointe-à Pitre :

- Remplir le formulaire d’inscription avant le 15 février 2018 ;
- 15€ de frais de participation

B. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES

Les candidats pourront exprimer leur créativité dans 3 catégories :

CATEGORIE 1 : CHEVEUX NATURELS

Toute technique possible sur cheveux crépus, frisés, sans utilisation de produits chimiques visant à détendre et/ou transformer la chevelure de manière permanente, ni utilisation de postiche, de tissage ou de perruque sur l’ensemble de la chevelure.

C’est l'occasion pour les candidats de rivaliser d'imagination et de technicité.

CATEGORIE 2 : LOCKS

Toute technique possible sans utilisation de fausses locks ou d’extension de locks. Ici, il sera question pour les candidats de montrer le potentiel de cette manière de porter son cheveu.

CATEGORIE 3 : COUPE

Coupe homme artistique, capilisculpture : courts, rasés, coupe afro les possibilités sont infinies. Les candidats, s'affronteront pour mettre en valeur le cheveu afro et la structuration du cheveu avec ciseaux de coupe et tondeuse.

Association RACINES – 78 rue Francois Arago – 97110 POINTE-A-PITRE
Tél. : 0590 890 253 – 0690 811 023 – Email : inforacines@yahoo.fr -http://www.associationracines.com/

Pour chacune des 3 catégories suscitées, il y aura 1 gagnant professionnel ou amateur. Il y aura donc 3 gagnants en tout pour le concours.

Nous désignons comme PROFESSIONNELS, les personnes titulaires du CAP et/ou BP coiffure exerçant en salon de coiffure/instituts de beauté, les coiffeurs à domiciles et autoentrepreneurs enregistrés dans le secteur de la coiffure.

Nous désignons comme AMATEURS les personnes non-encore titulaires d’un diplôme de coiffure et souhaitant se professionnaliser : les apprentis, les auto-entrepreneurs pratiquant la coiffure et enregistrés dans un autre secteur d’activité et les autodidactes passionnés.

Quelle que soit la catégorie, les coiffures présentées lors de la finale du concours doivent à la fois être originales, et respecter le thème imposé.

A. THÈME 2018 : AFRO DIAPORA TENDANCE

Le thème général du concours est : « AFRO DIASPORA TENDANCE ». Nous désignons par ce thème la démarche visant à **magnifier le cheveu crépu, frisé, ou locksé de façon moderne et tendance, tout en vous inspirant des coiffures africaines ancestrales.** Ce thème doit ressortir sur la création finale. A vous de montrer par votre créativité que le cheveu naturel et sa mise en forme ont une histoire passée, présente, et future. Le respect du thème fait partie des critères d’évaluation des candidats à la finale du concours. Chaque candidat devra présenter sa réalisation succinctement.

ARTICLE 3 - CONSTITUTION DES EQUIPES

La participation au concours est individuelle. Toutefois, chaque candidat a la possibilité de se faire aider par un(e) maquilleur(se) pour la mise en beauté de son modèle. Ainsi, nous entendons par équipe, le coiffeur, son modèle et le maquilleur.

Les noms des autres membres de l’équipe doivent être communiqués lors de la confirmation de votre participation.

Le modèle doit impérativement avoir les cheveux naturels crépus, frisés, bouclés ou locksés selon la catégorie choisie.

Association RACINES – 78 rue Francois Arago – 97110 POINTE-A-PITRE
Tél. : 0590 890 253 – 0690 811 023 – Email : inforacines@yahoo.fr -http://www.associationracines.com/

ARTICLE 5 - CONSTITUTION DES MEMBRES DU JURY

Les membres du jury seront sélectionnés par le comité d’organisation. Après désignation des membres du jury, aucune contestation ne sera admise sur les choix effectués.

A. MEMBRES DU JURY

Le jury sera constitué de personnalités du monde de la coiffure, de la mode, de la recherche et de la presse locale.

B. DISCRÉTION

Les membres du jury ne devront avoir aucun contact avec les candidat(e)s, commanditaires partenaires, invités, avant le déroulement de l’épreuve.

ARTICLE 6 - DÉROULEMENT DU CONCOURS

A. ARRIVÉE DES CANDIDAT(E)S

Le candidat devra se présenter accompagné de son modèle et sa maquilleuse, **le samedi 03 mars à 13h00 précises au Complexe sportif de la Plaine de jeux de Grand Camp à Pointe-à-Pitre Guadeloupe**

Chaque membre devra présenter une pièce d’identité.

B. DROIT À L’IMAGE

Les partenaires photographes du Salon Weekend Retour au Naturel prendront des photos de l’évènement. Chaque candidat et modèle devra accepter d’être photographié et filmé. Ces photos seront libres de droit. Cet accord sera stipulé par une Attestation sur l’honneur et une Cession de droit à l’image à signer (joint au dossier d’inscription).

C. POSTE DE TRAVAIL

Un poste de travail sera mis à disposition de chaque candidat. Le candidat devra apporter ses propres outils et produits de coiffage et maquillage nécessaires à sa création. Les candidats devront se munir de leur miroir

D. IMPARTI

Chaque candidat disposera en tout de 1h55 de préparation :

- 1 heure de temps de coiffure
- 55 minutes pour le maquillage et le stylisme

Chaque candidat dispose de 3 minutes maximum pour la présentation du modèle au jury sur la grande scène. Le modèle défile en musique. Puis le coiffeur se présente, lui et sa réalisation.

Association RACINES – 78 rue Francois Arago – 97110 POINTE-A-PITRE
Tél. : 0590 890 253 – 0690 811 023 – Email : inforacines@yahoo.fr -http://www.associationracines.com/

RESPONSABILITE

L’organisateur décline toute responsabilité :

- En cas d’accident de quelque nature que ce soit survenu en cours de trajet, lors du voyage aller-retour,

Le candidat déclare prendre en charge la garantie du risque accident au titre de la Responsabilité civile.

E. EXCLUSION D’UN(E) CANDIDAT(E)

Les Présidents et le comité d’organisation se réuniraient pour décider de l’exclusion d’un(e) candidat(e) ou d’un membre du jury en cas de non-respect du règlement.

F. CONTESTATION, LITIGE, IMPRÉVU

Si une contestation a lieu pendant le déroulement de l’épreuve, le comité d’organisation appliquera ce règlement. Si le litige porte sur un point non prévu dans le règlement, seul le Président du jury et le comité d’organisation seront compétents pour statuer.

ARTICLE 7 - LA PRESENTATION FINALE AU PUBLIC

Chaque candidat devra présenter sa création au jury et au public sous la forme d’un show sur la grande scène. Les candidats sont libres de choisir le format de leur présentation (choix musique, chorégraphie, accessoires, etc.).

Pendant que leurs modèles défilent, les candidats seront amenés à présenter leur travail au jury.

Seront acceptés en coulisses durant la préparation du modèle : le coiffeur et la maquilleuse. Nous recommandons aux candidats de s’organiser en amont pour le stylisme et les accessoires éventuels nécessaires pour assurer une mise en valeur de leur travail. Le jury tient compte de la présentation finale dans la notation.

ARTICLE 8 - CRITERES D’EVALUATION

Les critères de notation toutes catégories confondues sont les suivants :

- Coiffure : qualité de réalisation, créativité, technicité, originalité, effets de matière, géométrie, harmonie générale.
- Maquillage : harmonie générale et cohérence avec le travail du coiffeur.
- Stylisme : originalité, créativité et harmonie des formes et des matières.

Association RACINES – 78 rue Francois Arago – 97110 POINTE-A-PITRE
Tél. : 0590 890 253 – 0690 811 023 – Email : inforacines@yahoo.fr -http://www.associationracines.com/

- Respect du thème général
- Harmonie coiffure/visage
- Aspect général du modèle

ARTICLE 9 - RÉSULTATS

Les résultats sont calculés en additionnant les points obtenus par tous les membres du jury. Le candidat ayant obtenu le plus de points par catégorie sera désigné vainqueur.

ARTICLE 10 - REMISE DES PRIX

Un professionnel ou un amateur de chaque catégorie sera récompensé par divers lots de partenaires notamment :

- Des trophées
- Des abonnements à la revue « Racines »
- Des gammes de produits professionnels
- Une couverture médiatique de partenaires média

Association RACINES – 78 rue Francois Arago – 97110 POINTE-A-PITRE
Tél. : 0590 890 253 – 0690 811 023 – Email : inforacines@yahoo.fr -http://www.associationracines.com/